

COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 19 JUIN 2019
A 10 HEURES

CARRE BLANC, RUE DE LA CROIX CORDIER, 51430 TINQUEUX

Le Président Gérard RUELLE ouvre la séance en remerciant Jean-Pierre FORTUNE, Maire de Tinquieux, pour la mise à disposition de cette magnifique salle aux conditions de confort optimale pour la tenue de l'Assemblée générale 2019 de Gescod. Il souhaite la bienvenue aux participants et salue Mireille GAZIN, conseillère régionale du Grand Est, représentant le Président Rottner.

Le quorum étant atteint, le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2019.

1. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 13 juin 2018

Le compte rendu de l'Assemblée générale 2018, mis en ligne en amont de la séance, est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

Depuis sa création il y a tout juste deux ans, mais surtout en 2018, puis en 2019, GESCOD a pris la mesure et donné consistance à sa reconnaissance par Ministère de l'Europe et des affaires étrangères en tant que Réseau Régional Multi-Acteurs du Grand-Est. Cela signifie qu'il a su, je pense avec succès, définir ses valeurs et développer une stratégie d'action unifiée attendue par les acteurs de la grande Région engagés à l'international, qu'il s'agisse de collectivités territoriales qu'il accompagne dans leurs actions de coopération décentralisée ou qu'il s'agisse d'associations impliquées dans le domaine de la solidarité internationale dont il consolide peu à peu le réseau.

Les unes comme les autres sont de plus en plus nombreuses à le rejoindre. A chacune de ses réunions le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur les demandes d'adhésion de nouvelles collectivités (4) ou d'associations (17).

- Pour assumer avec efficacité sa mission, GESCOD a tout d'abord entrepris d'harmoniser ses modalités de fonctionnement en assimilant dans une seule culture celles dont étaient porteuses chacune des trois structures fusionnées en juillet 2017. Il a revisité et adapté son organisation administrative interne en ne remplaçant pas systématiquement les collaborateurs ou collaboratrices qui l'ont quitté (4 en 2018) et en confortant ses capacités opérationnelles au service des projets, au détriment des fonctions ressources.

- Il a ensuite entretenu et élargi ses partenariats institutionnels. Avec la Région Grand-Est tout d'abord, qui lui a confié, dans les nouvelles orientations de sa politique de coopération internationale adoptée

le 15 novembre 2018, la mise en œuvre de ses projets de co-développement dans des territoires de pays définis par elle. D'autres partenariats avec d'autres collectivités territoriales ou des EPCI continuent de se multiplier ; sur les premiers mois de 2019, des villes importantes de Lorraine et de Champagne-Ardenne nous ont rejointes ou exprimé l'intention de le faire, ce qui répond à une invitation adressée par la Région à GESCOD.

En 2018, nous avons développé nos relations conventionnelles avec des partenaires essentiels qui mettent leurs moyens financiers, d'expertise, voire humains, au service des projets dont nous assurons l'ingénierie,

Gescod Siège
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
67000 Strasbourg
+33388455989
gescod@gescod.org

Gescod Antenne de Châlons-en-Champagne
30 chaussée du Port
BP 70366
51022 Châlons-en-Champagne
+33326214486
chalons-en-champagne@gescod.org

Gescod Antenne de Nancy
48 esplanade Jacques-Baudot
54035 Nancy Cedex
+33383945863
nancy@gescod.org

notamment dans les 8 pays où GESCOD a des représentations permanentes ; je veux parler bien entendu du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, de l'Agence Française de Développement, de l'Union européenne. En 2018, nous avons signé une très importante convention-cadre avec les trois Agences de l'Eau du territoire et le Programme Solidarité Eau, qui nous appuient dans nos nombreux programmes axés sur l'accès du plus grand nombre de personnes à l'eau potable.

- Je ne reviendrai pas cet après midi sur la démarche, conduite à partir de l'automne 2018, visant à doter GESCOD d'une stratégie en matière d'animation territoriale et d'accompagnement des acteurs du Grand Est pour renforcer leurs capacités d'agir à l'international par un travail d'information, de formation, de capitalisation et de promotion. Les conclusions de la mission confiée au cabinet Rscop ont été présentées et mises en débat ce matin. Très attendues, notamment par les acteurs associatifs, les pistes d'action qui se dégagent de ce document vont devoir être hiérarchisées en fonction de leur urgence et des disponibilités de nos équipes à les mettre en œuvre, travail de priorisation qui va commencer dès les prochaines semaines sous la responsabilité de notre commission spécialisée compétente et des instances de notre association.

- Dans le champ de notre mission d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, je veux rappeler la réussite de l'initiative prise par GESCOD autour des ODD en février 2018 consistant à rapprocher des établissements scolaires (de la primaire au lycée) du Grand-Est et des acteurs volontaires de la solidarité internationale, de l'éducation populaire et du développement. Mis en œuvre en partenariat avec le Rectorat de l'académie de Metz, ce programme vise à donner aux jeunes élèves des clés de compréhension des réalités d'un monde globalisé et déséquilibré, à les sensibiliser aux enjeux du développement durable et à l'intérêt d'un engagement solidaire autour de ces justes causes. J'avais déjà évoqué cette action lors des assises de la coopération décentralisée co-organisées par la Région Grand-Est et GESCOD le 10 octobre 2018, mais elle me paraît à ce point tellement fondatrice et riche de sens qu'elle mérite qu'on la rappelle. Elle se poursuit en 2019.

- En 2018, GESCOD a pris une part active dans la structuration des RRMA au niveau national. Après en avoir présidé la conduite des longs travaux préparatoires, l'un des nôtres, Gérard Pigault, a su mener à bonne fin la création de la conférence interrégionale des RRMA (CIRRMA) le 4 octobre 2018, dont il est d'ailleurs aujourd'hui le 1^{er} vice-président. Cette instance est appelée à devenir un partenaire privilégié de l'AFD dans la gestion de fonds délégués par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Une fraction de ceux-ci est appelée à être gérée par GESCOD à l'échelle du Grand Est. Un travail partenarial de rédaction de règlement et de définition de critères de recevabilité est en cours.

- Ce matin, vous a été remis notre rapport d'activité 2018. C'est le premier d'une année de plein exercice de ce nouvel outil commun qu'est GESCOD puisque celui de 2017 avait aggloméré des informations portant, pour les six premiers mois de l'année, sur les trois anciennes structures et pour les six autres mois, sur l'activité synthétisée de GESCOD. Ce rappel pour nous remettre en mémoire que notre structure est jeune et que le rapport de ses activités pour 2018 est de meilleure qualité que celui de 2017. Même s'il est légitime qu'elle soit encore en phase de stabilisation, qu'il faille qu'elle trouve, par exemple, les moyens de mieux faire travailler ses commissions thématiques, de mieux faire participer ses adhérents à ses travaux malgré les distances, de mieux anticiper son fonctionnement quotidien malgré la pression qu'imposent les urgences, le rapport d'activité 2018 de GESCOD confirme la qualité de ses prestations, sa crédibilité auprès de ses partenaires, la reconnaissance de son ancrage territorial non seulement à l'échelle du territoire du Grand Est, mais au-delà.

Lors de deux déplacements au Maroc du Président du Conseil régional du Grand Est, fin 2018 et début 2019, Jean Rottner a pu constater, ainsi que les élus qui l'accompagnaient, combien GESCOD est reconnu par l'ambassade de France, par les autorités marocaines et par les autres collectivités territoriales qui interviennent dans la région de l'Oriental au point que GESCOD a été désigné comme l'animateur de la plate-forme fédératrice des initiatives à mettre en place dans cette région dans les prochains mois.

Cette crédibilité, nous la devons à la qualité des collaborateurs de GESCOD, qu'ils soient experts en ingénierie de projets, organisateurs d'événements ou animateurs de séances de capitalisation ou de formations, qu'ils soient en France ou sur nos terrains d'intervention. Nous la devons également aux ressources externes que nous mobilisons occasionnellement pour nous accompagner sur telle ou telle action.

Nous sommes actuellement fortement préoccupés par l'évolution de la situation dans un certain nombre de pays où des membres de GESCOD et ses équipes sont présents : le Burkina, le Bénin, le Congo où la stabilisation ne vient que trop lentement.

En ces temps incertains où les plaques tectoniques géopolitiques bougent, où les conflits locaux se multiplient, où la gangrène de l'obscurantisme gagne, alors que les éléments du discours populiste, détournés pour cacher ce qu'ils traduisent réellement, deviennent normaux, où la peur de l'autre fait partie de la stratégie de conquête des esprits à travers un discours qui radicalise les imaginaires, notre Réseau Régional Multi Acteurs, GESCOD, a son double rôle à jouer même s'il reste modeste au regard des problèmes à résoudre.

La plupart des conflits ethniques, des heurts sanglants entre communautés, d'antagonismes religieux ont pour origine des problématiques de développement, de pauvreté, d'absence de scolarisation, de sentiment de rejet. C'est pourquoi, au lieu de renoncer, il nous faut pousser ceux de nos programmes qui apportent la suffisance alimentaire, l'accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation des jeunes, aux services de base des populations les plus fragiles qui, au sud, sont les premières victimes involontaires de ces luttes.

Au nord, notre mission d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en direction de la société civile et notamment des jeunes est tout autant essentielle en ce qu'elle vise, en questionnant les modèles de développement à l'international, à en comprendre la complexité des mécanismes, les interdépendances et les sources d'inégalités économiques, sociales et culturelles qu'ils alimentent malheureusement trop souvent.

Si je suis là, c'est que j'y crois. Ce sont ces deux grands enjeux que je vous remercie de nous aider à faire prospérer par votre présence encourageante aujourd'hui et par le soutien constant du Conseil d'administration dont je remercie chaque membre pour son engagement.

3. Rapport d'activité 2018

Denis SCHULTZ présente, de manière synthétique, le rapport d'activité 2018 et les perspectives sur 2019.

Développement de l'action de Gescod

Gescod a concentré ses activités sur la mise en place d'une stratégie d'action unifiée dans le Grand Est et l'harmonisation des politiques pour les actions en cours :

- Mise en place du dispositif «Associations et scolaires pour les ODD (DiODD) ».
- Définition d'un plan de formation et d'accompagnement des acteurs du Grand Est, avec le concours méthodologique et financier du F3E : l'étude a été confiée à RScop.
- Développement de nouveaux outils de communication : site internet, lettre mensuelle *Pointinfo sur la coopération et la solidarité internationale* éditée toutes les six semaines en direction de 1 100 destinataires, newsletters des pays du Sud, réseaux sociaux, etc.).

Sur le plan de la communication, le nouveau site internet de Gescod, mis en ligne en septembre dernier, est un outil de valorisation important mais également un relai d'informations entre la direction monde du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et les acteurs régionaux.

Des rendez-vous annuels qui s'affirment dans le Grand Est

Coorganisées le 10 octobre à Châlons-en-Champagne par le Conseil Régional du Grand Est et Gescod, les 2^e Assises du développement et de la solidarité internationale ont rassemblé 120 participants représentant des collectivités, des institutions du territoire et de la société civile autour de trois objectifs :

- Favoriser une réflexion collective sur les moyens de contribuer par le multi-acteurs à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) concernés.
- Placer cette réflexion collective dans la lignée des démarches de localisation de l'Agenda 2030.
- Travail de suivi et de mise en valeur de l'action de la France dans le cadre des Nations unies.

Cinq ateliers ont été organisés pour illustrer à partir d'exemples les actions possibles dans le cadre des ODD 4, 8, 10, 13 et 16, dont les progrès seront spécialement mesurés par les Nations Unies en 2019.

Le Marché du monde solidaire à Nancy s'est ouvert aux scolaires et aux producteurs locaux. D'autre part, la participation de Gescod à la foire agricole de Châlons-en-Champagne a été un moment privilégié tourné vers le monde agricole.

Gescod poursuit son engagement en relayant des campagnes nationales telles que Festisol et AlimenTERRE et réfléchit à la mise en place d'un séminaire thématique annuel d'envergure internationale qui complétera l'offre de formation pour les acteurs du territoire. Préparé courant 2019, ce séminaire devrait être centré au printemps 2020 sur la thématique du développement agricole et la sécurité alimentaire.

Des partenariats institutionnels qui s'approfondissent

L'engagement des collectivités territoriales pour la consolidation de l'action de Gescod est croissant, au premier chef celui de la Région Grand Est. Les grandes orientations de ce partenariat se redéfinissent avec l'appui du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui soutient pour sa part des projets de coopération portés par des collectivités du GrandEst, notamment à Madagascar, au Cameroun, au Sénégal, au Maroc, au Togo et au Bénin.

Le partenariat avec l'AFD se développe. L'agence a confié à Gescod l'organisation des premiers échanges de coopération entre Strasbourg et Kampala. Ils se termineront en 2019 par l'organisation d'un séminaire international sur la ville inclusive et durable, alimenté notamment par les échanges kampalais/strasbourgeois.

Gescod a participé à l'organisation de l'exposition-théâtre *Nés quelque part*, montée par l'AFD lors de sa représentation à Strasbourg.

Enfin, l'aide au montage de projets FICOL par Gescod pour le compte de collectivités du Grand Est auprès de l'AFD est en cours et devrait déboucher sur leurs financements en 2019.

Une convention de partenariat signée avec les Agences de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC), Seine-Normandie (AESN) et le pS-Eau permettra la mise à disposition d'une personne par le pS-Eau pour travailler, dès 2019, à l'animation du territoire, la formation, la capitalisation et le suivi de projets internationaux dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Des projets qui se multiplient à l'international

Les chantiers ouverts à l'international avec les collectivités territoriales se sont intensifiés:

- Le partenariat avec la Région Grand Est ainsi que les soutiens de l'UE, du MEAE, de l'AFD et des Agences de l'Eau pour le financement et l'exécution des projets.
- De nouvelles sollicitations de la part notamment du Grand Nancy (Madagascar, Sénégal), de Saint Dié-des-Vosges (Sénégal), de l'AERM (Cambodge) et de l'AFD (partenariat entre Strasbourg et Kampala, Ouganda).
- Une réflexion sur l'accompagnement d'un projet multi-acteurs au Burkina Faso, à l'initiative des associations d'un groupe Burkina structurées au sein de Gescod.

La CIRRMA, un réseau inter-régional qui se structure

Gescod s'est fortement engagé dans l'effort de coordination inter-RRMA et la création de la CIRRMA en octobre 2018 (conférence interrégionale des RRMA). Reconnue par le MEAE et par l'AFD, la CIRRMA a vocation à regrouper l'ensemble des RRMA. Sous son égide, est lancé un projet interrégional qui sollicitera fin 2019 le cofinancement de l'AFD sur des démarches innovantes en matière d'éducation au développement et à la solidarité internationale (ECSI) par les différents RRMA.

Une reconnaissance et un rayonnement au-delà du Grand Est

Gescod a été sollicité régulièrement pour intervenir dans le cadre de congrès ou séminaires. Il s'agit d'y faire part d'expériences de coopération ou de participer à des réflexions stratégiques sur les orientations en matière de coopération et de solidarité internationale en France ou à l'étranger.

Engagé au sein de certains réseaux nationaux, Gescod est notamment membre du pS-Eau où il siège au Conseil d'administration.

Au F3E, Gescod a participé au programme d'échanges et de renforcement des réseaux, collectifs et plates formes engagés dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale.

Gescod participe également à la plateforme du PFVT (Partenariat français pour les Villes et les Territoires).

Une dynamique associative

A la fin de l'année 2018, près de 220 membres sont adhérents à Gescod, répartis au sein de quatre collèges, conformément aux statuts. Cette dynamique est toutefois à consolider. Les propositions venant de l'étude de RScop devront contribuer à l'implication des membres.

Au cours de l'année, le Réseau s'est renforcé de quatre nouvelles collectivités : la ville Saint Dié-des Vosges, la commune de la Porte du Ried, la ville de Metz et la commune de Aÿ-Champagne. Par ailleurs, dix-sept nouvelles associations de solidarité internationale ont rejoint Gescod. Cet élan prometteur devrait se poursuivre en 2019, de nouvelles demandes d'adhésion ayant été d'ores et déjà reçues.

Après avoir sollicité d'éventuelles remarques, le Président soumet le rapport d'activité aux voix de l'assemblée.

Soumis aux voix par le Président, le rapport d'activité 2018 est adopté à l'unanimité.

4. Compte de résultat 2018

En préambule, Claude REGALL, directeur financier de Gescod, précise qu'il serait difficile de comparer l'exercice budgétaire 2018 à celui de 2017 dans la mesure où il s'agit de la première année de plein exercice des activités de la structure. En revanche, l'exercice budgétaire 2018 constituera désormais une année de référence pour les exercices suivants.

Les ressources de l'exercice 2018 s'élèvent à 6 407 053 €, hors valorisation de l'expertise gratuite, chiffrée à 221 630 €. Elles sont constituées de 3 501 707 € de reports de crédits 2017 et de 3 309 463 € de crédits nouveaux. Une annulation de ressources exceptionnellement importante de 404 11 € est notamment liée à des modifications réglementaires de conventionnement entre l'Etat marocain et les associations qui ont conduit à l'annulation d'un projet conventionné avec l'Agence de l'Oriental (pour 359 082 €).

Les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 2 771 195 € (hors valorisation de l'expertise gratuite mobilisée) représentant 94 % des ressources nouvelles et 43 % des ressources totales disponibles qui étaient de 6 407 053 € au 31 décembre. Ces taux d'exécution sont dus à l'enregistrement des ressources de projets pluriannuels à la date de signature des conventions financières. En revanche, la réalisation des dépenses liées à ces conventions peut s'étaler sur plusieurs exercices ; les fonds correspondant sont ainsi reportés.

Le budget total 2018 est de 6 628 683 €. Le report budgétaire de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019 s'élève à 3 627 643 €.

Les ressources totales de l'exercice 2018 s'élèvent à 6 407 053 €, hors valorisation de l'expertise gratuite, chiffrée à 221 630 €. Elles sont constituées de 3 501 707 € de reports de crédits 2017 et de 3 309 463 € de crédits nouveaux. Une annulation de ressources exceptionnellement importante de 404 11 € est notamment liée à des modifications réglementaires de conventionnement entre l'Etat marocain et les associations qui ont conduit à l'annulation d'un projet conventionné avec l'Agence de l'Oriental (pour 359 082 €).

Les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 2 771 195 € (hors valorisation de l'expertise gratuite mobilisée) représentant 94 % des ressources nouvelles et 43 % des ressources totales disponibles qui étaient de 6 407 053 € au 31 décembre. Ces taux d'exécution sont dus à l'enregistrement des ressources de projets pluriannuels à la date de signature des conventions financières. En revanche, la réalisation des dépenses liées à ces conventions peut s'étaler sur plusieurs exercices ; les fonds correspondant sont ainsi reportés.

Le budget total 2018 est de 6 628 683 €. Le report budgétaire de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019 s'élève à 3 627 644 €.

Sur ces montants, 2 155 000 € (78%) ont été dépensés sur les programmes de coopération avec les partenaires au Sud ; les autres moyens ont été mis en œuvre pour la conduite des actions, le travail d'animation et de mobilisation des acteurs et les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale sur le Grand Est.

La Région reste le premier partenaire financier de Gescod, apportant près de 30% des nouveaux crédits mobilisés en 2018 ; les autres collectivités du Grand Est contribuent à hauteur de 11% de ces nouveaux apports. Par ailleurs, Gescod aide ces collectivités à mobiliser des moyens financiers complémentaires en faisant jouer l'effet levier auprès d'autres partenaires tels que le MEAE, l'AFD, l'Union européenne ou les Agences de l'Eau présentes sur le territoire régional.

Cet effet levier est d'autant plus évident à actionner lorsque les collectivités joignent leurs efforts dans différents appels à proposition lancés par ces partenaires. Cela explique la répartition importante sur Madagascar et le Cameroun ; ces deux pays représentant ensemble environ 50% des dépenses sur programmes. Viennent ensuite le Togo, le Bénin et le Maroc qui sont les pays d'élection de la coopération portée par la Région Grand Est. Bien entendu, ces répartitions pourront varier d'une année sur l'autre en fonction des opportunités de financement et des évolutions des programmes portés par les partenaires. Gescod prépare ainsi plusieurs dossiers pour aider des membres à présenter des offres auprès de ces mêmes partenaires financiers en 2019. La diversification peut se faire notamment du fait de l'arrivée au sein de notre structure de nouveaux adhérents, notamment des collectivités territoriales qui souhaitent dynamiser avec Gescod des partenariats parfois naissants.

5. Rapport du Commissaire aux comptes

M. WEBER, Commissaire aux comptes, regrettant de ne pouvoir venir à l'assemblée générale, le Président se propose de faire la lecture de son rapport.

« Le commissaire aux comptes certifie, qu'au regard des règles et principe comptables français, les comptes annuels clos au 31 décembre 2018 de Gescod sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Gescod à la fin de cet exercice ».

6. Affectation du résultat

L'exercice budgétaire 2018 enregistre un excédent de 8 214,02 €. Le Président propose à l'Assemblée générale d'affecter cet excédent aux réserves de Gescod, ce qui permettrait de renforcer la stabilité financière de l'association.

L'affectation de l'excédent aux réserves porterait celles-ci à la somme de 245 626 €, soit une augmentation de 3,46 % par rapport à l'exercice précédent.

Face à l'augmentation de l'activité de Gescod, ce renforcement des réserves n'est néanmoins pas suffisant pour maintenir au même niveau le ratio « réserves/nombres de jours d'exploitation » qui passerait de 43 à 32 jours. Il est donc nécessaire de continuer à renforcer les fonds propres de la structure afin d'améliorer sa capacité à faire face aux risques.

7. Quitus au Conseil d'administration

Le rapport du Commissaire aux comptes entendu et sur proposition du Président, l'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, fait sienne la proposition du Conseil d'administration d'affecter le résultat de l'exercice, soit 8 214,02 €, aux fonds propres de Gescod et lui donne quitus ainsi qu'au trésorier et au CA de l'accomplissement du mandat en 2018.

8. Budget prévisionnel 2019

Les crédits nouveaux attendus en 2019, de 3 817 655 €, sont en forte hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 29,5%). Ils sont fortement impactés par un engagement important annoncé de l'AFD sur des projets

pluriannuels à Limbé et à Douala au Cameroun, ainsi qu'à Nguéniène au Sénégal. Il est à noter également un engagement conséquent de l'agence de l'Oriental au Maroc pour la réalisation de projets culturels.

A ces crédits nouveaux, il convient d'ajouter le report de l'exercice 2018, d'un montant de 3 627 644 €, soit un budget prévisionnel global de Gescod pour 2019 de 7 445 299 €, hors valorisation de l'expertise gratuite mise à disposition par les partenaires.

L'aspect pluriannuel de certains projets induit d'ores et déjà la prévision de reports sur l'exercice 2020. En effet, la totalité des financements prévus pour ces projets est enregistrée comptablement l'année de la signature des conventions. Les sommes à engager sur 2019 ne représentant pas la totalité de ce financement, le solde est reporté sur l'exercice suivant.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le projet de budget prévisionnel 2019 tel qu'il lui est présenté.

9. Cotisations 2020

Par la voix du Président, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de reconduire les montants des cotisations 2020 de la façon suivante:

- Associations : 25 € ;
- Comités de jumelage, fédérations d'associations: 40 € ;
- Membres individuels : 25 € ;
- Ecoles, collèges, lycées et secteurs primaire et secondaire : 50 € ;
- Autres établissements supérieurs, universités et autres institutions: 100 € ;
- Collectivités territoriales (négociation avec la collectivité si elle s'engage dans une action de coopération) : 100 € de droit d'entrée, plus une participation à l'action de Gescod sur la base indicative de 0,15 € par habitant.

A l'unanimité, l'Assemblée générale valide les propositions de cotisations pour l'année 2020 qui sont une reconduction des montants 2019.

10. Nouvelles adhésions

Quatre nouvelles demandes sont parvenues à Gescod depuis la dernière réunion du Conseil d'administration. Pour ne pas faire tarder les réponses, le Président Gérard Ruelle propose d'en faire décider à l'Assemblée générale en lieu et place du CA :

- L'association E-Graine Grand Est ;
- L'association La Vue pour tous ;
- Le Comité de jumelage Châlons-en-Champagne Bobo Dioulasso ;
- Une personne physique, M. Alain Herbinet.

A l'unanimité, l'assemblée générale valide l'adhésion de ces quatre nouveaux membres.

11. Evolution du réseau national des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)

Gérard PIGAULT rappelle que la CIRRMA, constituée le 4 octobre 2018 à Paris, ne saurait être considérée comme une structure faïtière hiérarchique sur l'ensemble des réseaux mais plutôt comme une plateforme de concertation, d'échange et d'harmonisation inter-régionale sur les méthodologies des RRMA qui en sont membres. Elle possède également une compétence de renforcement des capacités des RRMA, tel un service commun.

Le premier enjeu qui s'est imposé à la CIRRMA fut de proposer à l'AFD une amélioration des capacités d'animation des territoires et d'éducation à la citoyenneté et au développement de la solidarité internationale

(ECSI), à travers un programme d'initiatives locales provenant d'associations : le programme Récital ODD (Renforcer l'Education à une Citoyenneté internationale sur les territoires par une Action locale).

En étroite concertation avec Michel TARRAN, chef de la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats au MEAE, la CIRRMA a élaboré un projet, dénommé Récital, soumis à l'AFD à partir des contributions de 10 RRMA pour un budget à hauteur de 2 millions d'euros sur deux ans. A remarquer que, dans le cadre de ce projet, une enveloppe de 90.000 € est déléguée à Gescod pour soutenir la réalisation de projets ECSI portés par des associations du Grand Est.

Sur la définition et les objectifs de Récital ODD, un débat interne de choix prioritaires a dû être décidé entre la part de l'action de développement et celle de la posture citoyenne. Si le postulat de départ est d'acquérir une vision citoyenne et une « manière d'être au monde » pour se positionner dans son environnement, le cadre général et l'aspiration première est tout de même de renforcer le développement en tant qu'espace d'épanouissement individuel et de dignité.

A travers la CIRRMA, les perspectives de ce premier programme construit en commun sont ses déclinaisons au niveau de l'Europe en collaboration avec Plateforma, organisme présent dans plusieurs pays dont l'antenne de Belgique avec laquelle la CIRRMA a noué de bonnes relations autour d'un projet de programme européen avec des financements également européens.

Le Président remercie Gérard PIGAULT et précise qu'une plaquette synthétisant l'historique des RRMA, leurs activités, la genèse de la CIRRMA, sa méthodologie de travail, ses résultats, est disponible pour les membres de Gescod.

Il propose ensuite à Mme Mireille GAZIN, représentant la Région Grand Est, d'intervenir.

Mireille GAZIN rappelle que la Région Grand Est a été le partenaire privilégié de la fusion réussie des trois anciennes associations et que, bien évidemment, ce partenariat se renforcera dans les années à venir. Elle remercie le Président Gérard RUELE pour la bonne tenue de cette Assemblée générale et pour sa densité ; la qualité des rapports présentés et commentés est la preuve du travail considérable déjà effectué tout en ouvrant de grandes perspectives d'avenir, notamment à travers les projets que cofinance l'AFD.

Elle précise à l'assemblée qu'elle représente le Président de Région Jean ROTTNER et souligne à quel point il est important pour le Conseil régional du Grand Est de compter sur l'engagement, de Gescod et de soutenir ses actions et ses instances, comme le font ses collègues, Mme Claudine GANTER et Bernard GERBER.

Elle tient également à remercier Mikaël ROUX, chargé de mission à la Région Grand Est, qui s'attache à maintenir le lien permanent entre Gescod et les élus du Conseil régional du Grand Est. Gescod gère notamment des projets pour le compte de la Région Grand Est au Bénin, au Maroc, au Sénégal et au Togo. A ce titre, elle remercie M. Asmyiou FOUSSENI, délégué au Togo, pour sa présence à cette Assemblée générale.

En outre, elle remercie toutes les associations qui font preuve d'un engagement irremplaçable et se félicite que de nouvelles structures et collectivités territoriales aient rejoint Gescod pour établir de nouvelles collaborations.

Le Président Gérard Ruelle remercie Mireille GAZIN pour ces mots et réitère sa grande satisfaction que Gescod et la Région Grand Est soient très souvent dans des phases de co-construction. Il rappelle à l'assemblée qu'en 2018 comme en 2019, Gescod a participé à une réunion de la commission des relations internationales de la Région Grand Est pour rendre compte aux élus de son activité.

12. Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

Denis SCHULTZ rappelle que deux critères sont pris en compte pour le renouvellement des membres du conseil d'administration : un critère géographique entre les trois anciennes régions du Grand Est, et un critère collégial. Il précise, qu'en cours d'année, le Conseil d'administration peut coopter des organismes candidats.

En 2019, les sortants, tirés au sort l'année précédente, sont :

- Pour le collège des collectivités territoriales : Ville d'Erstein, Ville de Strasbourg, Ville de Tinquieux et Ville de Commercy ;
- Pour le collège des associations de solidarité internationale: le Cefode, l'Accir, ESF Grand Est et Niger Ma Zaada ;
- Pour le collège des institutions et autres associations : Université de Haute Alsace, Université de Strasbourg, la Cress et le Lycée Blaise-Pascal ;
- Pour le collège des personnes physiques : Jean-Paul Heider, Gérard Pigault et Josiane Madelaine.

Pour le collège des collectivités territoriales, une place étant vacante, la commune d'Aÿ Champagne a candidaté. D'autre part, la ville de Commercy a émis le souhait de ne pas renouveler son mandat : il reste encore un poste à pourvoir pour la Lorraine.

Pour le collège des associations de solidarité internationale, le Cefode a souhaité ne pas renouveler son mandat au CA. En revanche, l'association Amsed s'est portée candidate.

Pour le collège des institutions et autres associations, le Lycée Blaise-Pascal n'ayant pas donné confirmation de son renouvellement et ne s'étant plus porté candidat, cela entraîne de facto un poste vacant pour la Lorraine.

Pour le collège des personnalités, Jean-Paul Heider a souhaité ne pas renouveler son mandat ; ce poste vacant se reporte sur la Lorraine afin de préserver l'équilibre entre les anciennes régions, totalisant deux mandats vacants avec le départ, en cours d'année, d'Henri Bégorre. Christian Szacowny s'est porté candidat dans ce collège.

A l'issue du vote dans chacun des collèges, sont renouvelé.es ou élu.es au Conseil d'administration de Gescod :

- Collège des collectivités territoriales : la Ville d'Erstein, la Ville de Strasbourg, la Ville de Tinquieux et la Commune d'Aÿ Champagne ;
- Collège des associations de solidarité internationale : l'Accir, ESF Grand Est, Niger Ma Zaada et l'Amsed ;
- Collège des institutions et autres associations : l'Université de Haute Alsace, l'Université de Strasbourg, la Cress;
- Collège des personnalités : Gérard Pigault, Josiane Madelaine, Christian Szacowny.

A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la nouvelle composition du Conseil d'administration.

Le Président Gérard RUELLE remercie l'assemblée pour son attention et sa participation au débat, la ville de Tinquieux pour l'accueil réservé à Gescod et les équipes de Gescod à qui l'on doit la bonne tenue de cette Assemblée générale.

Il rappelle que Gescod sera présent fin août avec un stand sur la foire exposition de Châlons-en-Champagne et souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

La séance est levée à 13heures.

Gérard RUELLE
Président

Josiane MADELAINE
Secrétaire